

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *6609*

Société :

Actif  Pensionné(e)

Autre : *Retraite*

Nom & Prénom :

*ECH-CHADLI EL Houssein*

Date de naissance :

*01/10/1952*

Adresse :

*50 Rue Leonard de Vinci DR GHALLAF*

*CASABLANCA*

Tél. : *06 61 35 02 55*

Total des frais engagés : *1252,80* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *CASABLANCA*

Signature de l'adhérent(e) :

Le : *19/10/2023*



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
13/06/23	8	2	ECG 3000 Dhs	DR. BENBELLOUJAD Mohamed Karim Bd Al Ouda (Anfa) Casablanca 511 Jardin Al Dods Concessionnaire Renault En Face poste Police et concessionnaire Renault Tél. 0522 52 57 45 - C.A.

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HANIA AL WALEED 153, Rue Habacha (Bd Day Ould Sidi Baba) Ab Ghellaf - Casablanca Tél. 0522 52 57 45	19/06/23	952,70

INPE: 092078385

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# **Dr BENJELLOUN Mohammed Karim**

**Spécialiste des Maladies du Coeur et des Vaisseaux**

**Hypertension Artérielle, ECG ( tracé du coeur )**

Cholestérol, Holter ECG et Tensionnel

Diplômé d'Echocardiographie Doppler

**الدكتور بن جلون محمد كريم**  
**اختصاصي في أمراض القلب والشرايين**  
**والضغط الدموي - الكوليسترول .....**



Dr BENJELLOUN Mohammed Karim

CARDIOLOGUE

511 Jardin Al Qods (Ain Chock)

(En Face poste Police et concessionnaire RENAULT)

Tél: 0522 52 57 45 - GSM: 06 62 35 57 15

Bruxelles 13

**الفحص بالصدى**

بردو

LOT N°:

EXP:

PPV:

LOT N°:

EXP:

PPV:

LOT N°:

EXP:

PPV:

LOT N°:

EXP:

PPV:

**HARMACHE WATO**  
 153, Rue Habacha  
 (Bd Day Ould Sidi Baba)  
 9th Ghellaf - Casablanca, le .....  
 Tél: 0522 25 18 07

Dr. BENJELLOUN Mohammed Karim  
 CARDIOLOGUE  
 511 Jardin Al Qods (Ain Chock) Appt 38  
 (En Face poste Police et concessionnaire RENAULT)  
 Tél: 0522 52 57 45 - GSM: 06 62 35 57 15  
 Bruxelles 13

Ech-chedli El Houssaini 154,30

24,60

154,70

Artémor 5/8 1 -

LOT N°:  
 EXP:  
 PPV:  
 154,30

LOT N°:  
 EXP:  
 PPV:  
 154,30

= 952,180

Bd. Al Qods, 511, Jardins Al Qods Californie (En Face du concessionnaire  
 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0612 65 13 15 / 0660 38 40  
 E-mail : drbenjellounkarim@gmail.com

PPV 24DH60 EXP 02/2026  
 LOT 2N051 2

**POTASSIUM LAPROPHAN®**

**Sirop**

**125 ml**